

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Il existe plusieurs moyens pour protéger et restaurer l'habitat du fouille-roche gris et du dard de sable. Cette section résume ce que vous pouvez faire en tant que propriétaire riverain pour contribuer à la protection et la restauration de notre joyau collectif: la rivière Trout.

- Préservez ou reconstituez la rive en plantant des arbres, des arbustes et des plantes indigènes sur une largeur minimale de 10 mètres
- Apprenez à reconnaître le fouille-roche gris et le dard de sable afin de les relâcher en cas de prise accidentelle et de ne pas les utiliser comme appâts
- Déclarez toute présence de fouille-roche gris et de dard de sable au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (coordonnées plus bas)
- Planifiez le calendrier de vos activités d'aménagement dans la zone littorale de façon à éviter les périodes de frai et d'élevage précoce de ces espèces (entre avril à juillet)
- N'obstruez pas la circulation de l'eau (barrage, etc.)
- Ne traversez pas les cours d'eau à gué avec de la machinerie ou un véhicule motorisé; utilisez les techniques appropriées pour la construction de ponceaux
- Bannissez ou réduisez au minimum l'utilisation de pesticides en utilisant des moyens écologiques pour entretenir votre propriété
- Utilisez des produits de nettoyage biodégradables, écologiques et sans phosphore
- Entretenez votre fosse septique afin qu'elle soit conforme aux normes existantes
- Pratiquez l'intendance privée, c'est-à-dire adoptez des pratiques de conservation et de protection de votre terrain et des berges de la rivière
- Créez une aire protégée sur votre propriété
- Signalez les contraventions apparentes aux autorités gouvernementales responsables (coordonnées plus bas)
- Faites un diagnostic environnemental de votre propriété en nous contactant

VOICI D'AUTRES SOURCES D'INFORMATION UTILES

- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec ■ www.cdpnq.gouv.qc.ca
- Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs ■ www.mddep.gouv.qc.ca ■ monteregie@mddep.gouv.qc.ca
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune ■ www.mrnf.gouv.qc.ca
- Pêches et Océans Canada /Direction de la gestion de l'habitat du poisson ■ www.dfo-mpo.gc.ca/habitat ■ habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

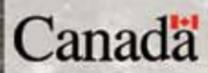
Rédaction: Priscilla Gareau
Cartographie: Stéphane Gingras
Infographie: DanyLyne Dallaire

Photos : Propriété riveraine, rivière Trout / Ambioterra
Imprimé sur papier 100% recyclé post-consommation



AMBIOTERRA

624 Notre-Dame, local 31
St-Chrysostome (Qc) J0S 1R0
T 514.664.4782
info@ambioterra.org
www.ambioterra.org



Pourquoi protéger les espèces menacées?

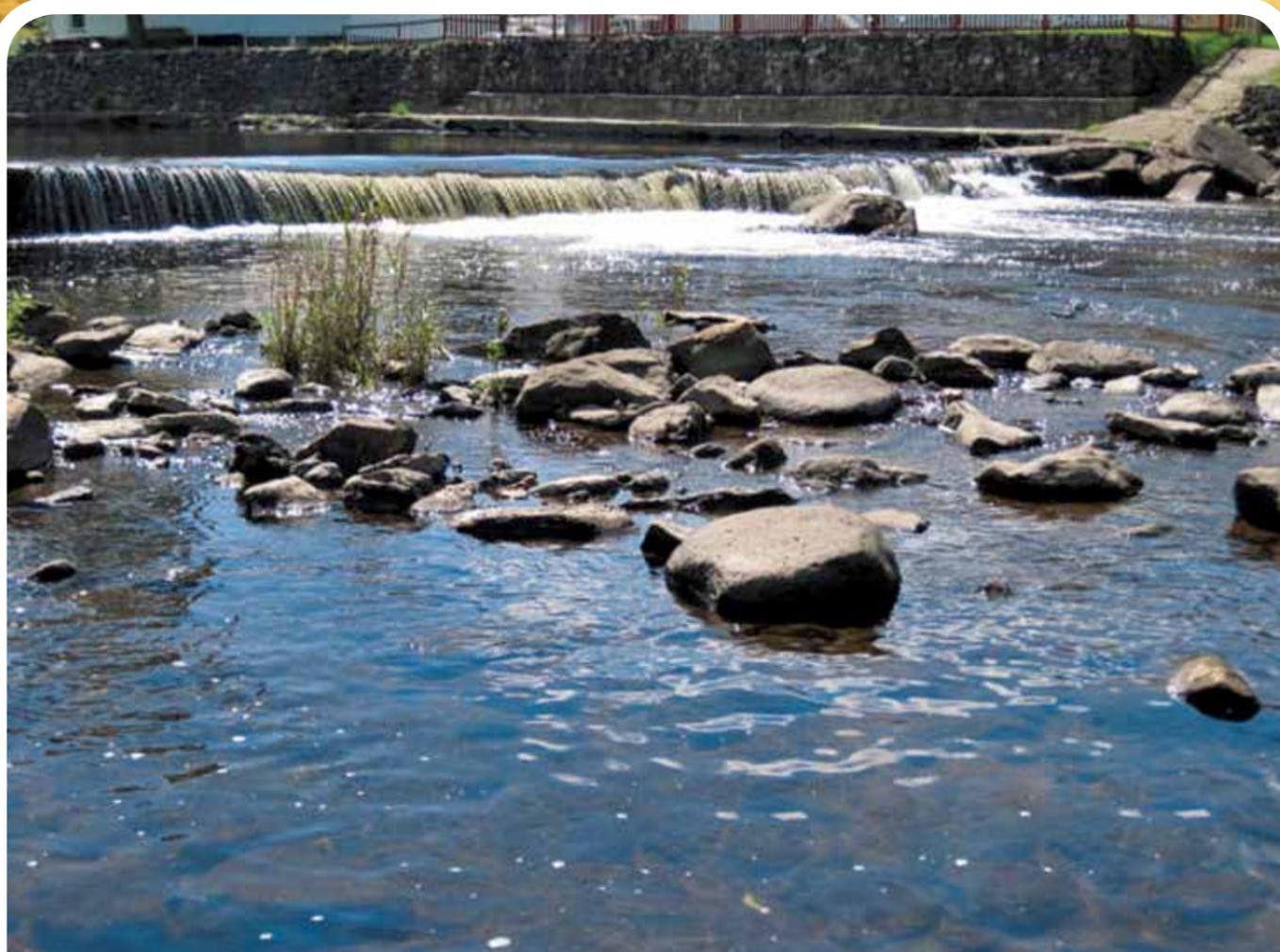
Ambioterra a débuté en 2010 un projet afin de protéger et de rétablir l'habitat du fouille-roche gris et du dard de sable dans le bassin versant de la rivière Trout. Ces petits poissons sont des espèces rares qui risquent de disparaître. En fait, le fouille-roche gris et le dard de sable sont des espèces sentinelles: leur rareté et leur distribution limitée font d'eux une richesse pour le patrimoine faunique québécois. De plus, en raison de leur intolérance à la pollution, leur présence est un indicateur de la santé de la rivière Trout.

Protégeons la rivière Trout et ses espèces menacées!

Riverains, impliquez-vous en protégeant votre rivière



AMBIOTERRA



› **LE FOUILLE-ROCHE GRIS ET LE DARD DE SABLE SONT CONSIDÉRÉS INTOLÉRANTS À LA POLLUTION COMPARATIVEMENT À D'AUTRES ESPÈCES DE POISSONS.**

Les espèces intolérantes sont les premières à disparaître quand il y a dégradation de la qualité de l'eau et des habitats.

Ainsi, leur présence indique une bonne qualité de l'eau. Au Québec, le fouille-roche gris et le dard de sable sont recensés principalement dans des sections de petits cours d'eau de régions agricoles ayant des berges bien préservées et dont la qualité de l'eau est bonne. On observe un déclin de ces espèces dans les sections de ces cours d'eau dont la qualité est dégradée. Le fouille-roche gris et le dard de sable sont des espèces qui se nourrissent et se reproduisent sur le fond des cours d'eau. Ainsi, toute intervention humaine qui entraîne une accumulation de sédiments, un appauvrissement en oxygène et une réduction de leur nourriture dans les cours d'eau risque de leur être nuisible. Il est donc important de diminuer au maximum les impacts des pratiques de drainage, du lessivage des sols et de l'utilisation d'engrais et de pesticides. L'envasement des cours d'eau et les obstacles physiques empêchant les déplacements peuvent ainsi affecter la capacité du fouille-roche gris et du dard de sable de se nourrir et de se reproduire.

Les derniers travaux d'échantillonnage réalisés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec révèlent la présence de ces espèces en péril dans la section amont du bassin versant de la rivière Trout, plus précisément dans les municipalités d'Elgin et de Godmanchester.

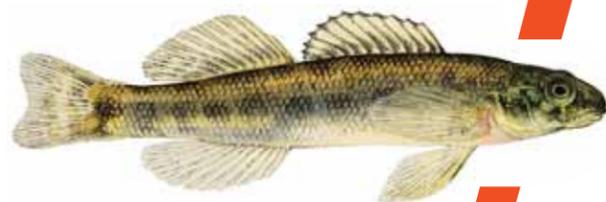
La protection des habitats connus de ces espèces dans cette portion de la rivière Trout est donc prioritaire pour leur survie. Cette protection servira également à la récupération des usages de la rivière Trout: baignade, pêche sportive, canotage, etc. Finalement, ces efforts de protection et de restauration permettront d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière Châteauguay, elle-même tributaire du fleuve Saint-Laurent.

Qu'est-ce qui menace ces petits poissons?

› **CONNAISSEZ-VOUS LE FOUILLE-ROCHE GRIS ET LE DARD DE SABLE?**

Le fouille-roche gris (*Percina copelandi*) et **le dard de sable** (*Ammocrypta pellucida*) sont des petits poissons de fond vivant en eau douce et appartenant à la famille des percidés qui inclut également la perchaude et les dorés. Au Québec, on les retrouve principalement dans les cours d'eau du sud de la province. Ces petits poissons ne mesurent que quatre à cinq centimètres de longueur à l'âge adulte. Leur alimentation se compose essentiellement d'organismes benthiques, plus précisément de larves d'insectes. La période de fraie s'étend d'avril à juillet. Au Québec, ces espèces sont retrouvées dans les sections de cours d'eau peu profondes (inférieures à 60 cm) dans lesquelles les vitesses de courant sont faibles à moyennes.

Fouille-Roche Gris



Source: New York state Department of Environmental Conservation

Dard de Sable



Source: New York state Department of Environmental Conservation

